



Rapports d'activité,  
rapports financiers

du 15 janvier  
au 9 février

**VOTEZ !**

## CONVENTIONS : COPIE À REVOIR

La loi de décentralisation du 13 août 2004 a décidé du transfert des TOS et de leurs missions (hébergement, accueil, entretien). La FSU a obtenu que soit passée une convention entre chaque établissement et la collectivité de rattachement (collèges/département, lycées/région), pour pouvoir contrôler les choix faits par les collectivités locales, (tentatives de privatisation et d'externalisation des missions exercées aujourd'hui par les TOS, notamment). Mais la bataille pour préserver les missions du service public s'est poursuivie au sein des établissements. Dans l'académie, les conventions adoptées par le conseil régional, et les conseils généraux n'ont pas recueilli un satisfecit : absence de concertation avec les organisations syndicales pour la convention région, absence de garanties contre la privatisation des missions de service public et utilisation inopinée des locaux des établissements dans tous les cas. Pire, le dialogue envisagé par les collectivités se réduit souvent à la consultation des chefs d'établissement faisant fi de l'EPL et de son CA !

La section académique et les sections départementales ont donc appelé les élus SNES-FSU aux CA des établissements à amender ces conventions ou à voter contre : dans les deux cas, les collectivités seront contraintes de revoir leur copie ! Malgré les pressions diverses des élus territoriaux (ordre formel adressé aux chefs d'établissements de ne pas accepter d'amendements) et leurs seuls engagements oraux, les sections d'établissements et les personnels qu'elles représentent ne s'y sont pas trompés : seul ce qui figure dans le texte de la convention offrira des garanties. Plus que jamais, la constitution de listes SNES-FSU dans les établissements apparaît comme un enjeu primordial. La moitié des collèges du 83 ont aujourd'hui rejeté la convention, il en est de même pour de nombreux lycées et collèges du 06 qui n'ont pas eu la possibilité de l'amender. La balle est désormais dans le camp des collectivités.

## Voter sur les rapports d'activité et financiers : un acte militant et démocratique.

Le SNES au niveau national comme académique organise la consultation de ses syndiqués sur le travail accompli depuis notre dernier congrès académique. Le rapport qui est encarté dans ce Nice-Snes se veut le témoignage de l'activité syndicale menée par les directions syndicales départementales et académique avec l'aide précieuse des sections d'établissements. En 8 pages il est compliqué de rendre compte de la diversité des activités et des actions menées à tous les niveaux durant ces deux années, mais nous avons essayé de synthétiser nos propos pour permettre à chaque syndiqué de se prononcer en toute connaissance de cause sur le « travail » fourni.

Nous souhaitons une large participation à cette consultation, ce qui montrera l'attachement de chacun à la vie démocratique du SNES.



## Petit éphéméride incomplet de l'activité des militants des sections académique et départementales du SNES

### 2005

<b>06/01</b>	Journée syndicale IUFM	<b>13/10</b>	Réunion syndicale COPSYP à Fréjus	<b>11/05</b>	Audience non titulaires avec la Secrétaire Générale du rectorat
<b>10/01</b>	Stage TZR à St Raphaël	<b>13/10</b>	Région le service public de formation à Acropolis Nice	<b>11/05</b>	Manifestation contre les lois Sarkozy à Nice
<b>13/01</b>	Réunion ZEP à Cannes	<b>18/10</b>	Stage « Agir dans l'établissement » à Mougins et Draguignan	<b>12/05</b>	Coordination régionale FSU à Aix
<b>19/01</b>	AG Retraités à Nice	<b>21/10</b>	Stage Langues Vivantes à Fréjus	<b>12/05</b>	Fin de la marche du collège d'Aups à Toulon
<b>19/01</b>	Débat public avec G. Aschieri à La Garde	<b>21/10</b>	Rassemblements inter syndical à Toulon	<b>17/05</b>	Action des GRETA
<b>19/01</b>	Conférence de presse FSU sur le boycott du CTPA	<b>08/11</b>	AG des non titulaires à Toulon	<b>17/05</b>	Coordination départementale ZEP à Nice (clg Nucéra)
<b>20/01</b>	GREVE	<b>09/11</b>	GT projet académique au rectorat	<b>29/05</b>	Bureau académique à Toulon
<b>24/01</b>	Bureau académique à Toulon	<b>10/11</b>	Stage « Elus en C.A. » à Cagnes et à La Seyne	<b>31/05</b>	«Université-emploi» Nice et Toulon
<b>25/01</b>	Réunion SNES COPSYP à Toulon	<b>15/11</b>	Stage « LOLF : à décrypter »	<b>06/06</b>	AG non titulaires au local à Nice
<b>05/02</b>	Manifestation unitaire	<b>15/11</b>	Audience avec le Recteur	<b>23/06</b>	Conseil syndical à Nice
<b>23/02</b>	Stage « discrimination positive » à Nice	<b>18/11</b>	Actions non titulaires à Nice et à Toulon	<b>26/06</b>	CACFC
<b>25/02</b>	Conseil syndical à La Seyne	<b>21/11</b>	Conseil syndical à Brignoles	<b>28/06</b>	GT COTEF à Nice
<b>01/03</b>	Bureau S1 retraités à Nice	<b>23/11</b>	Stage syndical à l'IUFM à Nice et à La Seyne	<b>04/07</b>	Coordination régionale FSU
<b>02/03</b>	Manifestation « Non à la Loi Fillon »	<b>24/11</b>	Invitation à la presse devant le CIO de Toulon	<b>05/07</b>	Coordination académique FSU
<b>03/03</b>	Stage CPE à Nice	<b>25/11</b>	Débat public FSU 83 sur salaires, services publics	<b>11/07</b>	Rencontre avec la FCPE à Nice
<b>04/03</b>	Stage FSU 83 au lycée Rouvière	<b>28/11</b>	Action des non titulaires devant le rectorat	<b>13/07</b>	Réunion CFC Rectorat
<b>09/03</b>	AG des non titulaires au local	<b>29/11</b>	Stage « Nouveau brevet : certification à la carte »	<b>21/07</b>	Audience nouveau Secrétaire Général
<b>09/03</b>	CTPA boycotté	<b>30/11</b>	Entretien avec Patrick Allemand	<b>31/08</b>	Conférence de presse de rentrée
<b>10/03</b>	Manifestations Nice, Toulon, Draguignan	<b>01/12</b>	Stage STI à Toulon	<b>08/09</b>	Conseil Syndical à Hyères
<b>11/03</b>	GT vie scolaire	<b>06/12</b>	Elections professionnelles	<b>08/09</b>	Séance plénière COTEF à Nice
<b>15/03</b>	AG retraités 06			<b>21/09</b>	Coordination régionale FSU à Toulon
<b>21/03</b>	CTPA annulé			<b>26/09</b>	Audience nouvelle Chef de la DPE
<b>24/03</b>	Congrès académique à La Londe (2 j)			<b>27/09</b>	Réunion des néo titulaires à Nice
<b>01/04</b>	Audience CSAIO au rectorat			<b>28/09</b>	Grève
<b>25/04</b>	Réunion FCA au local			<b>03/10</b>	Rencontre avec le Directeur de l'IUFM
<b>26/04</b>	Stage « Reprenons la main sur notre métier » à Nice			<b>06/10</b>	GT non titulaires « mise en place des CDI »
<b>02/05</b>	Bureau académique			<b>09/10</b>	Bureau académique à Toulon
<b>09/05</b>	Stage sur le TCE à Nice	<b>05/01</b>	AG des retraités à Nice	<b>11/10</b>	AG retraités à Toulon
<b>16/05</b>	Grève : rassemblements à Cannes, Toulon, Draguignan	<b>06/01</b>	Conseil syndical à Nice	<b>12/10</b>	Réunion IUFM
<b>20/05</b>	Audience avec le Directeur de l'IUFM	<b>11/01</b>	Audience VAE avec la Secrétaire Générale du rectorat	<b>14/10</b>	Rassemblements à Nice et Toulon contre la privatisation de GDF
<b>20/05</b>	Réunion TCE Var	<b>13/01</b>	Stage MI-SE, AED	<b>19/10</b>	AG collectif non titulaires à Nice
<b>24/05</b>	Réunion acad. des COPSYP à Mougins	<b>13/01</b>	Audience avec le Chef de la DPE	<b>08/11</b>	Réunion Langues Vivantes à Nice
<b>01/06</b>	Réunion des non titulaires à Fréjus	<b>25/01</b>	AG ZEP à Nice	<b>14/11</b>	Conseil syndical à Nice
<b>03/06</b>	Conférence débat retraités Var	<b>27/01</b>	AG des non titulaires à Nice	<b>21/11</b>	Stage « Elus en C.A. » à Nice
<b>06/06</b>	GT vie scolaire au rectorat	<b>01/02</b>	Action non titulaires devant le rectorat	<b>22/11</b>	Coordination départementale ZEP à Nice (clg Romains)
<b>09/06</b>	Manif retraités FSU à Toulon	<b>02/02</b>	Grève et manifestations	<b>23/11</b>	Collectif des retraités du Var
<b>10/06</b>	Commission Femmes FSU à Toulon	<b>06/02</b>	GT LOLF au rectorat	<b>29/11</b>	Rassemblement devant le rectorat et l'I.A. Toulon pour remise des pétitions
<b>16/06</b>	Coordination régionale FSU à Marseille	<b>07/02</b>	Manifestation contre le CPE	<b>30/11</b>	Congrès SNES du Var
<b>23/06</b>	Commission CFC à la DAFCO	<b>08/06</b>	Audience MGI au rectorat	<b>06/12</b>	Congrès SNES des Alpes-Maritimes
<b>23/06</b>	CACFC au rectorat	<b>10/02</b>	COTEF à Draguignan	<b>08/12</b>	AG des retraités du Var
<b>24/06</b>	Conseil syndical à Nice	<b>20/02</b>	Collectif droits des femmes	<b>11/12</b>	Bureau académique à Nice
<b>04/07</b>	Rencontre FSU 06 et 83 à Draguignan	<b>09/03</b>	Conseil syndical dans le Var	<b>12/12</b>	Stage syndical TZR à Fréjus
<b>23/08</b>	Rencontre avec le nouveau Recteur	<b>16/03</b>	Réunion retraités à Nice	<b>13/12</b>	Coordination départementale ZEP à Nice (clg Romains)
<b>07/09</b>	Rassemblements devant le rectorat et I.A. Toulon	<b>29/03</b>	Stage Langues Vivantes à Nice	<b>14/12</b>	Congrès FSU du Var (2 jours)
<b>09/09</b>	Conseil syndical à Nice	<b>30/03</b>	Audience documentalistes au rectorat	<b>14/12</b>	Stage syndical CPE à Nice
<b>06/10</b>	Réunions élections professionnelles dans 11 établissements de l'académie	<b>30/03</b>	Stage syndical IUFM Nice	<b>15/12</b>	Audience Président de région Co-Psy
<b>12/10</b>	Rassemblement devant le rectorat pour remise des cartes pétitions « Contre le remplacement De Robien »	<b>05/04</b>	Réunion GIP	<b>18/12</b>	Grève second degré
		<b>06/04</b>	GT COTEF Carros	<b>18/12</b>	Congrès FSU 06 à Nice (2 jours)
		<b>07/04</b>	Coordination régionale FSU Marseille	<b>20/12</b>	Audience Recteur pour les COPSYP
		<b>07/04</b>	AG FSU retraités à Toulon		
		<b>10/05</b>	Départ marche du collège d'Aups		

### 2006

# Un syndicalisme d'action dans un SNES en mouvement

**Durant les deux années qui nous séparent de notre dernier congrès, nous avons eu le souci d'organiser l'action avec l'ensemble des personnels, en privilégiant les mobilisations collectives plutôt que les actions isolées, tant sur les grands enjeux du service public d'éducation que sur des aspects plus concrets de notre quotidien. Il nous semble indispensable de continuer à œuvrer au développement d'actions majoritaires pour faire aboutir les revendications de la profession.**

## **L'action du SNES avec les syndicats de la FSU et dans une unité plus large**

Nous avons bien sûr pris toute notre part dans les actions nationales, tant dans le cadre de la fonction publique que dans notre propre secteur mais aussi au-delà avec par exemple une forte implication des personnels dans les temps forts du mouvement anti-« contrat première embauche ».

## **Opérations « cartons rouges » et « urgence pour l'éducation »**

En tant que syndicat majoritaire du second degré, nous avons pris nos responsabilités en interpellant les autorités et l'opinion sur les conditions de rentrée et le budget. C'est massivement que les collègues ont signé les cartes pétitions pour protester contre les suppressions des postes et les sureffectifs par classe. Notre académie continue de se traîner en queue de peloton dans le classement ministériel, sur tous les indicateurs retenus : 26<sup>ème</sup> sur 30 académies pour les collèges et dernière pour les lycées !

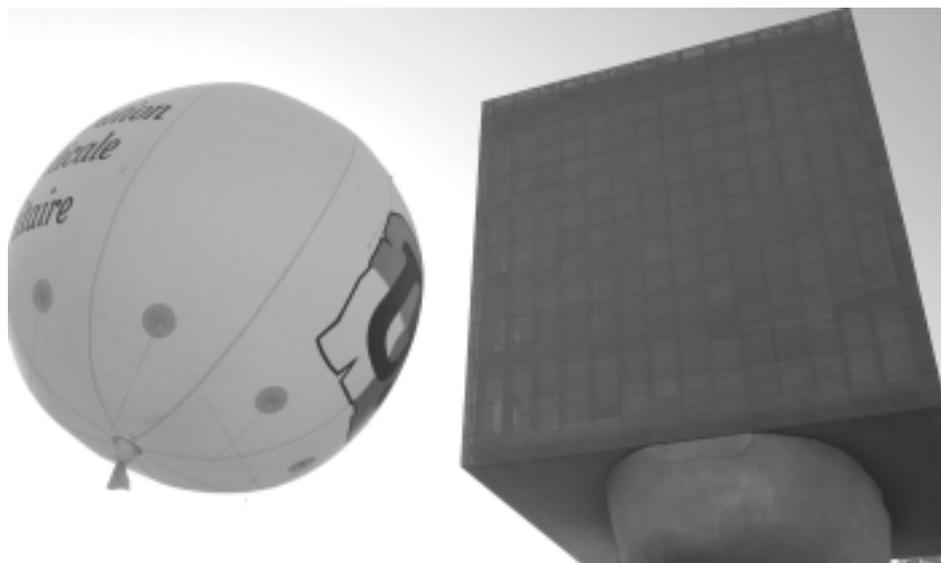
## **Précarité**

Pour protester contre le véritable plan de licenciement qu'ont connu les non-titulaires aux rentrées 2005 et 2006, le SNES a pris l'initiative de dresser un « campement de la précarité » devant les grilles du rectorat pendant plusieurs semaines. Le rapport de force ainsi instauré a permis d'obtenir un certain nombre de garanties, notamment dans le sens d'une « moralisation » des pratiques d'affectation, et de peser sur le dialogue ouvert par l'administration pour mettre en œuvre le CDI (voir par ailleurs).

## **Nouveaux militants, parité**

Nous avons le souci de faire évoluer le SNES et les équipes militantes à tous les niveaux pour un meilleur fonctionnement de notre organisation syndicale.

Au moment où l'on s'inquiète du « vieillissement des cadres » et où l'on s'interroge sur la parité des équipes, la direction académique du SNES a pris les devants et mis en œuvre ces principes de bon fonctionnement.



L'enjeu actuel consiste dans le renouvellement massif de la profession, suite aux nombreux départs en retraite, avec comme première conséquence le risque de voir disparaître le maillage militant du SNES dans les établissements. En collaboration étroite avec les sections départementales, ces remplacements et ces renouvellements sont pour le moment maîtrisés. La participation à la vie du SNES de nos collègues femmes a été une nouvelle fois améliorée dans notre académie avec par exemple 45% de femmes élues à la CA académique, 41% au secrétariat académique. Continuons le travail engagé dans ce sens.

## **L'ambition de syndiquer plus de collègues à travers des démarches concrètes.**

Un échange régulier a été instauré sur l'état de la syndicalisation avec les responsables du SNES dans les établissements et les élus de la CA (le parlement du SNES), au travers de notes statistiques, de mise à jour de listes de syndiqués, de production de matériel spécifique. Travail collectif au plus près des collègues et sur leur lieu de travail qui permet au SNES de syndiquer encore près d'un quart de la profession dans notre académie... Peu de secteurs d'activité dans notre pays peuvent en dire autant.

Pourtant il nous faut poursuivre et amplifier le travail de conviction auprès des collègues pour leur faire comprendre qu'un nombre croissant

de syndiqués, c'est un SNES plus fort pour peser face à nos interlocuteurs, du ministre aux collectivités territoriales, en passant par le recteur.

## **Un SNES renforcé par les élections professionnelles**

Le recul du SNES tant attendu ou espéré par certaines organisations syndicales ou politiques n'a pas eu lieu, ni en France, ni chez nous. Si le taux de participation doit être renforcé, la profession n'en a pas moins confirmé au SNES sa position de syndicat majoritaire absolu dans le second degré (56% des suffrages exprimés), malgré l'apparition dans notre académie de deux nouvelles listes (SUD et CGT). Nouveaux et anciens ne s'y sont pas trompés et ont plébiscité le syndicalisme que nous pratiquons et défendons au quotidien pour permettre à tous et à chacun d'être fiers d'œuvrer à la formation de tous les jeunes.

## **Le SNES dans la FSU**

Le SNES a pris toute sa part dans la vie de la Fédération dans nos deux départements. Cela s'est traduit tout récemment par l'opération du vote fédéral : le dépouillement a montré que la majorité des établissements ont organisé le scrutin et une augmentation de la participation de 10 points (30 à 40%), ce qui est un bon signe de la vie démocratique de notre syndicat et de notre fédération.

# Étudiants-surveillants

Depuis le dernier congrès du Mans en avril 2005 la situation a continué à évoluer de la même façon que depuis 2003, et l'arrêt du recrutement des MI-SE : l'extinction du corps continue avec 168 ETP en moins en 1 an (au 30 avril 2006) et les assistants d'éducation sont maintenant largement majoritaires puisqu'il y a 1159 ETP AED contre moins de 300 MI-SE. Les pressions sont nombreuses pour les deux catégories, et l'on oublie vite d'appliquer dans les établissements la circulaire de 68 (droits aux jours de révisions, service de 28 heures) surtout quand il n'y a plus qu'un seul MI ou SE.

Les élections professionnelles de novembre 2005 ont été un moment fort qui a montré que la catégorie est toujours présente : près de la moitié des MI-SE ont voté et le SNES avec 74% des voix a remporté les 2 sièges à pourvoir. Pour ces élections, les collègues du secteur s'étaient

déplacés dans une dizaine d'établissements à la rencontre des MI-SE et aussi des AED, rendant compte donc d'un pessimisme général des vies scolaires.

Un stage a été organisé en décembre 2005 ; une dizaine de collègues y ont participé, MI-SE comme AED pour s'informer sur leurs droits et devoirs et faire part de leur inquiétude. En outre, plusieurs publications (3 par an) ont été envoyées aux collègues et dans les établissements.

La commission paritaire MI-SE de juin 2006 a été un succès pour les nouveaux commissaires paritaires : les collègues ont été satisfaits sur leurs vœux (la plupart sur leur premier ou deuxième), et une circulaire sur le rappel des droits de la circulaire de 68 sortira pour décembre 2006. En revanche, le Rectorat reste sourd aux multiples demandes du SNES

d'appliquer la circulaire de 2003 en mettant en place des élections professionnelles pour les AED. Enfin, un fait inquiétant s'ajoute à la note déjà lourde payée par les vies scolaires : l'arrivée des CAE (contrats d'accompagnement à l'emploi). Ce contrat de droit privé payé au SMIC horaire et financé par le ministère du travail, menace de remplacer peut être un jour les assistants d'éducation et précarise encore plus les personnels de vie scolaire, n'offrant aucune perspective d'avenir aux personnels embauchés, et tournant le dos au concept d'étudiants surveillants.

Il s'agira donc d'ici le prochain congrès de rester mobilisés afin de porter des mandats forts pour ces catégories devant les délégués. A noter que cette année une Assistante d'éducation participe au secteur académique étudiants-surveillants.



## Précarité : le ministre s'en fiche !

Deux réalités à mettre en corrélation : la volonté ministérielle de ne « remplacer » qu'un départ à la retraite sur deux ; un non-titulaire est plus facile à manipuler et à « jeter » qu'un titulaire.

Conséquences ! L'absence de programmation des titularisations et l'instauration d'une nouvelle précarité par le projet du CDI.

Face au chômage massif que subissent, chaque année, les non-titulaires, le SNES et le collectif des non-titulaires, ont réagi à toutes ces attaques qui visent toujours les plus précaires. Attentifs aux promesses du premier ministre, qui prétendait faire de la précarité une priorité, nous avons campé pendant plus de 15 jours devant le rectorat, nous avons suivi le recteur dans ses déplacements et nous sommes montés à Paris pour nous faire entendre, avec la ferme intention d'obtenir de véritables

avancées sociales et le maintien de nos emplois. Toutes nos actions, sont loin d'avoir réglé tous les problèmes de la précarité, mais nous ont permis d'être reçus plusieurs fois au rectorat et d'obtenir certaines avancées.

Le SNES réclame « haut et fort » le réemploi de tous les non-titulaires et un véritable plan de titularisation pour tous, qui doit se traduire par une ouverture massive des postes aux concours.

Même si nous sommes opposés à la place des CDI, qui laissent trop de collègues sur la touche, nous nous sommes battus pour que les conditions d'attribution soient le plus larges possible.

Le SNES, continue à impulser l'action et à agir pour que cessent enfin la précarité et le mépris de l'État.

## DROITS ET LIBERTÉS

Le SNES et la FSU se sont investis dans l'organisation et la participation aux différents Forums Sociaux Départementaux.

Dès le début, nous nous sommes joints au combat de RESF, pour garantir le droit à l'Éducation pour tous les enfants.

Nous avons participé aux diverses initiatives contre les violences faites aux femmes, avons participé, avec la CGT, à la manif à Marseille l'année dernière, ainsi qu'à la marche mondiale des femmes toujours à Marseille.

Nous étions présents aux manifestations ou rassemblements contre la régression que constituent les lois Sarkozy et contre la loi sur la prévention de la délinquance.

Les militants du SNES ont manifesté activement leur solidarité avec le peuple et nos collègues libanais en participant aux rassemblements de l'été 2006. Le SNES n'a cessé de demander le retour à la légalité internationale dans la bande de Gaza, en Palestine et dans tout le Moyen-Orient. Il s'est associé à toutes les forces qui réclament la paix dans cette région où comme ailleurs, les habitants et tout particulièrement les jeunes ont droit à un avenir et une éducation.

Nous avons appelé à la vigilance contre le système de biométrie, mais aussi contre la base élève (dont nombre de données sont discutables, la nationalité notamment).

Chaque année, nous sommes partie prenante à la semaine contre le racisme.

Membre fondateur d'ATTAC, le SNES participe à ses AG, aide à la diffusion d'actions en partenariat avec l'association.

# SUR LE FRONT DE LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS

## Un syndicalisme pour tous et pour chacun

Notre syndicalisme repose sur la conviction qu'un service public d'éducation de qualité, ambitionnant la réussite de tous, ne peut être mis en œuvre que par des personnels reconnus dans leur qualification et dans leur dignité professionnelle. Les ressorts de cette reconnaissance sont multiples : statuts, salaires, modalités de gestion collective et individuelle.

### « POUR TOUS »

#### Le SNES au cœur du combat pour les enjeux collectifs

Le front qui s'est ouvert depuis quelques années déjà sur ces aspects du métier nous oppose à une administration qui s'est donné pour objectif d'optimiser et de flexibiliser les personnels tout en les soumettant à l'arbitraire hiérarchique, sous la férule non plus du Ministère de l'Éducation nationale, mais du Ministère des Finances, fin connaisseur des enjeux éducatifs et des besoins de la jeunesse du pays, comme en témoignent ses derniers audits...

#### Des établissements au ministère, et jusque dans la rue : mobiliser pour gagner

Sur ce front, le SNES ne ménage pas sa peine : le rapport de forces est mené à tous les niveaux de décision et de gestion, et le SNES s'emploie partout à susciter des mobilisations appropriées, majoritaires et efficaces. C'est ainsi que nous avons pris toute notre part dans toutes les actions unitaires de la fonction publique pour les salaires et les recrutements, depuis les campagnes d'opinion jusqu'à la grève. Parallèlement, nous poursuivons dans nos Congrès notre réflexion autour de la revendication d'une revalorisation de nos métiers et carrières.

C'est ainsi également que, par la mobilisation et par la conduite d'un dialogue social offensif, le scandale de la précarité a été dénoncé et que tout a été entrepris pour que la mise en œuvre du CDI, fautive réponse à un vrai problème, se fasse dans les conditions les plus équitables et les plus dignes.

C'est ainsi enfin qu'après une vaste campagne de pétition, une mobilisation dans les établissements, une sensibilisation des fédérations de parents d'élèves et de l'opinion, la volonté d'imposer le remplacement « à l'interne » a été de fait mise en échec. De la même manière, les mobilisations impulsées par les campagnes de pétition « hors-classe » et « mutations » ont modéré certaines ardeurs rectorales et ministérielles, et constitué de formidables leviers à l'action de nos élus en CAPA.

#### Dans les instances, un paritarisme vivant et combatif

Les CTP, les GT, CAPA, FPMA de mutations, de notation, de promotions de corps, d'échelon, de grade, d'attribution de congés de formation professionnelle, de postes de réadaptation, etc., sont autant d'occasions, dans le cadre paritaire, pour les élus du SNES, de se montrer, seuls ou presque, garants du respect des règles et des droits des collègues à l'équité et à la transparence... et de s'opposer aux pires dérives de la part d'une administration pas toujours bienveillante, et pas toujours à la hauteur de sa tâche : tentatives de dévoiement de la hors-classe, arbitraire de la hiérarchie, mise à mal des équilibres du mouvement...

### « POUR CHACUN »

#### Le SNES aux côtés des collègues

##### Renseigner au quotidien

Pour se défendre, ou tout simplement pour ne pas se perdre dans les méandres administratifs, les enseignants, CPE, CO-Psy, surveillants de l'académie savent qu'ils peuvent compter, en plus des publications nationales, sur leurs sections départementales et académique : la circulation de l'information étant un enjeu majeur, les publications académiques s'avèrent, déconcentration oblige, des outils désormais incontournables, et l'activité des militants effectuant leurs permanences aux S2 et S3 un rouage essentiel de la vie syndicale dans l'académie.

##### Former, informer, inviter à la réflexion et à l'action

Tout est mis en œuvre pour offrir aux S1 les moyens d'informer les collègues, et, le cas échéant de les défendre face aux hiérarchies locales. En complément au Courrier du S1, les circulaires académiques apportent à la fois des actualités, informations pratiques et des armes pour se faire respecter. Parallèlement, de nombreuses publications académiques spécifiques : TZR, certifiés, CO-Psy, CPE, PEGC, non-titulaires, MI-SE et AED... sont publiées et adressées de manière « ciblée », et de multiples réunions et stages de formation syndicale sont organisés pour assurer la plus large information, ainsi que pour permettre la réflexion et l'action collectives.

##### Intervenir au quotidien

Par ailleurs, au jour le jour, nous procédons à d'innombrables interventions en faveur de collègues mal affectés, pour dénouer des litiges, pour obtenir le versement de sommes dues, pour dénoncer les pratiques que les mobilisations dans l'établissement n'ont pas suffi à déjouer... Face à des interlocuteurs rarement inspirés par la même conception du service public d'enseignement que la nôtre, il n'est pas rare que ces interventions permettent aux collègues en cause de se voir exaucés et rétablis dans leurs droits.

Sur l'ensemble du front de la régression sociale, partout où les enseignants, CO-Psy, CPE, surveillants, ont dû défendre leur dignité et leurs intérêts professionnels, ils ont pu compter sur le SNES : tel est le sens du syndicalisme que nous entendons continuer de pratiquer, ensemble.

## Orientation

Forte de sa représentativité, renouvelée lors des dernières élections professionnelles, la catégorie participe activement, à travers ses responsables et son collectif académiques, à la réflexion, l'action et l'animation de la vie syndicale au sein du SNES. Elle a pris toute sa place dans les actions menées pour la défense du service public d'éducation, contre la précarisation systématisée de la jeunesse, contre les choix budgétaires.

Un effort de communication permanent a permis de diffuser rapidement dans l'académie les informations nationales sur l'élaboration, pour le moins opaque, des projets gouvernementaux en matière d'orientation, d'alerter l'ensemble des collègues et d'engager des actions au niveau académique pour contrer les tentatives de passage en force de l'administration (CIO PRC pour la VAE, suppressions des postes en CIO, volonté d'imposer la 3<sup>ème</sup> semaine de permanence de vacances, tentative de détournement des contenus et des objectifs de la journée départementale...) et pour revendiquer les moyens pour nos services de remplir leur mission (déficit chronique de postes fixes, insuffisance des moyens budgétaires en matière d'équipement, de fonctionnement et de déplacements), ainsi qu'une formation continue qui réponde aux attentes des personnels.

Sur toutes ces questions, le SNES a exprimé ses préoccupations et revendications au Recteur lors de l'audience de novembre 2005. Une nouvelle audience en décembre 2006 permettra de réaffirmer ces points de vue et d'aborder la gestion des personnels, notamment l'utilisation des TZR comme moyen compensatoire au déficit de postes fixes, imposée par l'administration en juillet. Enfin, suite

aux déclarations du président de l'ARF (association des régions de France) de juin dernier regrettant que « le service public d'orientation n'ait pas été transféré » aux Régions, le SNES interrogera le Président de la Région sur cette question.

Après avoir adopté une stratégie de légitimation de la transformation de nos missions tout en travaillant à leur redéfinition, le ministère passe à la mise en œuvre. La mobilisation de tous, lors des semaines et des mois à venir, sera plus que jamais nécessaire et déterminante.



## Langues vivantes : un laboratoire de la réforme du système éducatif

Si la loi d'orientation 2005 fragilise nos qualifications disciplinaires et restreint l'offre de formation dispensée à de nombreux élèves au seul socle commun, les disciplines à travers lesquelles le ministère, subordonné à la stricte logique budgétaire, tente en priorité d'orchestrer la transformation du système éducatif, sont les langues vivantes. Cheval de Troie de la réforme libérale du système éducatif, elles ont été particulièrement malmenées ces deux dernières années : alignement des enseignements sur un référentiel européen de compétences, pressions diverses pour mettre en place dans les établissements les groupes de compétences au mépris des groupes classes, des niveaux et sections, certifications délivrées par des officines externes, mise en place de réformes dans la hâte et la

précipitation, sans consultation ni formation des personnels... La section académique s'est saisie du dossier en organisant des stages et réunions langues vivantes au cours desquels les collègues ont été informés. Ils ont pu ainsi organiser, dans les établissements, la riposte, face à diverses dérives administratives (groupes de compétences, notamment). Suite à l'enquête académique, nous avons interpellé l'administration et les corps d'inspection dans le cadre des CTPA sur les besoins des enseignants de langues vivantes en termes de formation. Le dossier est toujours ouvert et la mobilisation se poursuit sur le dossier des STG notamment. Les enseignants ne s'y sont pas trompés : à travers la réforme des langues vivantes, ce sont toutes les disciplines qui sont visées !

## Constructions

Les interventions incessantes de la section académique et des sections départementales auprès des collectivités territoriales commencent à porter leurs fruits. Dans une académie qui se situe dans le peloton de tête pour les « gros » établissements (particulièrement pour les collèges), les engagements pris par celles-ci (certes à des degrés divers), pour la construction et la programmation de la construction d'établissements scolaires sont une bonne nouvelle pour nos élèves et les personnels.

Après les ouvertures des lycées de Saint-Maximin (83) et de Valbonne (06), l'ouverture prochaine du lycée du Muy (83) et l'acquisition du terrain enfin réalisée pour le lycée de Drap (06), la situation des lycéens s'améliore tout en restant tendue sur le littoral. Pour les collèges du Var, les ouvertures de Rocbaron et du Castellet permettront de desserrer les effectifs des collèges environnants. Pour les collèges des Alpes-Maritimes, l'ouverture de Saint-Vallier et la programmation de la construction de 8 collèges dans le cadre du plan 2004-2010 vont contribuer à la baisse du nombre d'élèves par collège. Espérons que les nouvelles charges de la 2<sup>ème</sup> phase de la décentralisation ne viendront pas perturber ces engagements.

## Formation continue des adultes : plus que jamais une mission de service public !

Les GRETA doivent rester un maillon du service public d'éducation. Cette nécessité est pourtant mise à mal par de nouvelles mesures.

La prise en charge du « surcoût » des postes gagés par les GRETA (50% de plus à financer pour chaque poste) pose tout d'abord le problème de la survie de ces structures publiques et de l'implantation de postes gagés c'est à dire de l'intervention dans ces formations de personnels titulaires et qualifiés alors que la précarité ne cesse de s'y développer. D'autre part, en faisant de l'AFPA le prestataire privilégié de la formation continue des adultes, le législateur, dans le cadre de la décentralisation, met directement en concurrence deux services publics : AFPA et GRETA.

Nous avons avec le niveau national dénoncé ces mesures qui ne peuvent que conduire à la disparition d'un pan entier du service public d'éducation et de formation. Nous avons organisé une riposte collective : en participant aux différentes instances académiques, régionales et nationales ; et en œuvrant à la réussite des différentes actions spécifiques.

## Retraités 06 et 83 : plus que jamais actifs !

La politique fondamentale des retraités du SNES reste plus que jamais en liaison avec la réflexion et l'action des actifs.

Dans cette optique :

- nos représentants élus ont pris toute leur place dans les instances du syndicat,
- les retraités ont été activement présents sur les problèmes de l'École et de la fonction publique,
- ils ont participé par des réunions régulières (Nice, Toulon, Draguignan) à la préparation des congrès du SNES (2005) et de la FGR (2006), apportant des contributions importantes aux rapports.

Ils ont d'autre part été particulièrement actifs sur les problèmes qui les concernent directement et guettent aussi les futurs retraités. Ils se sont opposés à la loi Fillon sur les retraites – contre laquelle la bataille se poursuit- qui représente une dégradation importante de la situation, lésant plus particulièrement les femmes. Ils se sont intéressés aussi aux questions de santé et à la politique sociale concernant les personnes du grand âge en difficulté. De nombreuses manifestations, délégations, dépôts de motions envers préfetures et conseils généraux ont été organisés.

Pour notre fédération : le collectif retraités FSU 83 a développé une activité efficace et le collectif 06 vient d'être mis en place. Ces collectifs favorisent la réflexion et l'action dans la FSU ainsi que les contacts avec les UCR sur les problèmes de fonction publique et de retraite. L'abrogation de la loi Fillon et le rétablissement du code des pensions dans ses principes essentiels (indexation des pensions sur les salaires avec clause de péréquation et d'assimilation) continue de nous mobiliser.

Notre combat doit aller au-delà afin que les retraités occupent la place qui leur est due dans la société de demain.

## Titulaires sur zone de remplacement

Dans un contexte de dégradation des conditions de travail et de vie des TZR, la lutte syndicale a pourtant porté ses fruits :

Suite à la volonté, totalement arbitraire du rectorat de ne plus payer les ISSR lorsque le remplacement de courte ou moyenne durée avait commencé le 1<sup>er</sup> septembre, nous avons obtenu gain de cause et rétabli les droits des collègues dans cette situation.

Nos interventions quasi-quotidiennes auprès des services du rectorat ont contraint l'administration à respecter la réglementation. Cela a permis d'aider bon nombre de collègues : face à une affectation qui ne respectait pas leur qualification ou pour faire en sorte que des heures de SEGPA ne soient pas confiées en totalité aux TZR ! Nous sommes intervenus maintes fois pour qu'un arrêté soit envoyé au plus vite, pour faire en sorte que les indemnités dues soient versées aux collègues...

Nous sommes près des collègues aussi, en coordination avec les S1, pour faire valoir leurs droits auprès de leur chef d'établissement

(respect du délai de prise en charge des élèves, prise en compte de l'heure de décharge, paiement des leurs HS, respect du volontariat pour le CDI, résistance aux pressions diverses...).

Concernant les instances d'affectation, le travail des élus SNES a permis, lors des différents groupes de travail, d'imposer le respect des vœux des collègues, la transparence et l'équité de traitement entre tous les TZR. Nous avons réussi à préserver les collègues des dérives que l'on peut constater dans d'autres académies (jumelages sur 3, voire 4 établissements, changement du rattachement administratif à tout moment...). Nous avons également obtenu un listing des affectations au 4 septembre afin d'éviter au maximum les litiges sur les arrêtés anti-datés, qui spoliaient les collègues de leurs indemnités. Enfin, le SNES apporte, par ses permanences quotidiennes, une information fiable et rigoureuse aux collègues.

## Région

Ces deux dernières années ont été marquées par la poursuite de la décentralisation (Raffarin I et II) qui a conforté la Région dans son rôle d'acteur central en matière de formation. Son champ de compétences s'étend désormais de l'apprentissage à la formation continue (jeunes et adultes), aux formations sanitaires et sociales jusqu'à la VAE...sans oublier les TOS. En outre, la Région s'est dotée de dispositifs lui permettant de mettre en œuvre sa politique, en créant le

Service Public Régional de Formation Permanente et d'Apprentissage et les COTEF (Comités Territoriaux Education Formation).

Nos interventions dans les différentes instances régionales ont porté sur le rappel des compétences exclusives du service public national d'éducation en matière de formation initiale générale et professionnelle et d'élaboration de la carte des formations.

Dans le domaine de la formation continue (avec la décentralisation de l'AFPA), nous avons souligné que le GRETA qui a fait la preuve de son efficacité, ne pouvait être ignoré par le futur service public régional de Formation Permanente et d'Apprentissage. Nous avons enfin obtenu, au sein du CCREFP (comité de coordination régionale de l'emploi et de la formation professionnelle), la création d'une Commission Formation continue pour réaliser un état des lieux de l'appareil de formation régionale.

Face à un État qui se désengage de plus en plus de ses missions et des ses compétences dans le domaine de la formation, nous devons rester très vigilants afin d'éviter qu'un processus de substitution ne s'opère au détriment de l'Éducation nationale.



# RAPPORT FINANCIER

## Les fonds

Ils se situent actuellement autour de 93 000 • et se rapprochent de ce qu'ils étaient avant l'achat du local (en 2000). Ils permettront donc de continuer à effectuer les différents gros travaux d'entretien des locaux (façade).

## Les frais de fonctionnement

Relativement stables dans leur ensemble. À noter toutefois que les frais relatifs au mouvement sont en augmentation, ainsi que les frais d'affranchissements (importante hausse des tarifs).

Bien qu'en année «hors congrès», les frais liés au bulletin en 2005-2006 sont aussi élevés que ceux de l'année précédente (année de congrès) ; ceci est dû aux publications liées aux élections professionnelles.

## Les recettes

Bien que la syndicalisation se soit un peu améliorée en 2004-2005 par rapport à 2003-2004 (année noire !), l'année 2005-2006 marque à nouveau un recul.

Toutefois les pertes de revenus liées aux cotisations ont été atténuées par le nouveau mode de calcul des cotisations mis en place en 2004-2005.

Fort heureusement, l'année 2006-2007 s'ouvre sur une progression sensible du nombre d'adhérents.

BILAN FINANCIER ACADEMIQUE					
	2004-2005		2005-2006		GLOBAL
<b>RECETTES</b>					
<b>COTISATIONS</b>		<b>387023.86</b>		<b>385754.43</b>	<b>772778.29</b>
Actifs	369990.76		363380.93		733371.69
Retraités	17033.10		22373.50		39406.60
<b>VENTES</b>					
TVA		<b>2534.00</b>		<b>2738.00</b>	<b>5272.00</b>
FOND MUTUALISE		<b>3933.00</b>		<b>2580.00</b>	<b>6513.00</b>
PARTICIPATIONS SNEP ET FSU		<b>2822.68</b>		<b>2739.37</b>	<b>5562.05</b>
DIVERS		<b>354.82</b>		<b>67.26</b>	<b>422.08</b>
INTERETS SICAV		<b>2008.84</b>		<b>2886.57</b>	<b>4895.41</b>
INTERETS LIVRET BLEU		<b>499.50</b>		<b>486.95</b>	<b>986.45</b>
<b>Total</b>	<b>399176.70</b>		<b>397252.58</b>		<b>796429.28</b>

DEPENSES					
	2004-2005		2005-2006		GLOBAL
<b>LOCAL</b>		<b>9522.34</b>		<b>8924.37</b>	<b>18446.71</b>
Eau-Electricité	4203.97		4322.29		8526.26
Travaux-Entretien-Réparations	390.05		671.70		1061.75
Impôts	2876.00		3040.00		5916.00
Télésurveillance	770.79		367.10		1137.89
Matériel Informatique	1281.53		523.28		1804.81
Equipement					0.00
<b>BULLETIN</b>		<b>23448.64</b>		<b>22023.79</b>	<b>45472.43</b>
<b>DEPENSES INTERNES</b>		<b>262139.00</b>		<b>259092.00</b>	<b>521231.00</b>
Versements au S4	258839.00		257092.00		515931.00
Versements aux S2	3300.00		2000.00		5300.00
TVA		<b>4070.73</b>		<b>2025.05</b>	<b>6095.78</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>64429.82</b>		<b>57167.34</b>	<b>121597.16</b>
Assurances	1126.00		280.00		1406.00
Frais militants	18425.67		19220.04		37645.71
Stages	2887.74		3374.68		6262.42
Affranchissements	7995.62		9257.73		17253.35
Téléphone	6524.99		6981.18		13506.17
Bureautique					0.00
Documentation	1100.05		1081.75		2181.80
Fournitures diverses	3646.30		2843.81		6490.11
Services bancaires	1567.46		1796.98		3364.44
Reproduction	7500.44		4128.91		11629.35
Congrès national	140.30				140.30
Congrès académique	6545.55				6545.55
Frais Mouvement	4796.62		5299.69		10096.31
Action	1460.23		1331.99		2792.22
Divers	125.00		526.88		651.88
Frais réception	587.85		1043.70		1631.55
<b>SECRETAIRES</b>		<b>32212.71</b>		<b>32146.38</b>	<b>64359.09</b>
Salaires	17499.51		18140.21		35639.72
Charges diverses	14713.20		14006.17		28719.37
<b>Total</b>	<b>395823.24</b>		<b>381378.93</b>		<b>777202.17</b>

<b>SOLDE</b>	<b>3353.46</b>		<b>15873.65</b>		<b>19227.11</b>
--------------	----------------	--	-----------------	--	-----------------

